



DESRIPTIF TYPE



Revêtement de sol PVC homogène U4 P3 en dalles

Fourniture et pose d'un revêtement PVC homogène dissipateur pressé à chaud en dalles 61,5 x 61,5 cm classé de type Colorex SD.

Les composants dissipateurs seront noyés dans la masse du produit, ce qui rendra ses performances électriques linéaires et insensibles au degré d'usure (garantie à vie). Le produit acceptera la plupart des agressions (mécaniques, chimiques et acides) et sera 100% réparable. La parfaite homogénéité du produit compact et son procédé de fabrication haute pression, conféreront aux dalles une résistance exceptionnelle à l'abrasion (groupe M) et aux charges.

Les joints seront soudés à chaud avec cordon d'apport.

Il sera le partenaire idéal des "milieux contrôlés" (salles blanches, hospitalier...) et des installations nécessitant une protection ESD (décharge électrostatique).

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension de 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).

Surface lisse et fermée
 • Évite la prolifération de micro-organismes
 • Facilite le nettoyage



"Veines" conductrices (chips recouverts de matière conductrice)
 • Propriétés permanentes garanties durant toute la durée de vie des dalles

PVC homogène pressé
 • Grande résistance mécanique
 • Excellente résistance au poinçonnement

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Pose collée : Mise en œuvre avec primaire conducteur, feuillard de cuivre et type de colle (523 Eurosafe Plus EL ou 641 Eurostar Spécial EL) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.2.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E2 : joints soudés à chaud

E3 : joints soudés à chauds + étanchéité en rive

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC. La mise à la terre suivant les protocoles de mise en œuvre des sols conducteurs Forbo.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Colorex SD
Classement UPEC	U4 P3 E2/3 C2
Certificat QB UPEC	n°330-001.2
Réaction au feu	Bfl-s1* -

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN 15804 et son complément national
- Répond à la démarche HQE
- Matières premières garanties sans phtalate
- Taux d'émission de TVOC de 0.25, classé A+
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Composé de 50 % de matière première naturelle
- Recyclable à 100 % et conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable.

* Sur support bois ou incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre. Satisfait à la réglementation M3

⁽¹⁾ L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). ** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.